

Après la crise du coronavirus, repenser la question des sanitaires dans les établissements scolaires

La crise sanitaire a une nouvelle fois mis en lumière l'état des toilettes dans les écoles, collèges et lycées. Certains acteurs du monde éducatif veulent saisir l'opportunité de régler cette question ancienne, afin de prendre aussi en compte le bien-être des élèves.

Par Séverin Graveleau • Publié le 08 juin 2020 à 18h30 - Mis à jour le 08 juin 2020 à 19h03

Article réservé aux abonnés

¶ Cet article est paru dans « Le Monde de l'éducation ». Si vous êtes abonné au « Monde », vous pouvez vous inscrire à cette lettre hebdomadaire [en suivant ce lien](#).

Sanitaires accessibles en permanence, condamnation d'un urinoir sur deux, approvisionnement permanent en savon liquide, papier toilette ou essuie-main, etc. : les mesures du [protocole sanitaire](#) déployées en mai dans les établissements scolaires dans le cadre de la stratégie de déconfinement ont, au moins dans un premier temps, laissé circonspect plus d'un directeur d'école, principal de collège ou proviseur de lycée.

« La question des sanitaires est une problématique qui parle à tous les chefs d'établissements, commente Lydia Advenier, proviseure du lycée polyvalent lyonnais Hector-Guimard, et membre de l'exécutif national du syndicat SNPDEN-UNSA. *En temps normal, les sanitaires ne sont pas en nombre suffisant dans les établissements. Et lorsqu'il y en a assez, il est souvent difficile de les maintenir dans des conditions acceptables en raison des dégradations ou du manque d'agents en charge de l'entretien...* ». Elle s'estime chanceuse de pouvoir compter sur les lavabos supplémentaires des vestiaires des ateliers de la voie professionnelle de son lycée, accessibles exceptionnellement à tous les élèves ayant fait leur « rentrée » depuis le 3 juin...

24 % des écoles manquent de points d'eau

Interrogé par *Le Monde*, le ministère de l'éducation nationale confirme que la question de « l'hygiène défectueuse dans les sanitaires (...) est une problématique identifiée », et que les mesures du protocole doivent permettre, justement, « de réguler certains dysfonctionnements dans les conditions d'accès aux sanitaires : nombre insuffisant, promiscuité, insécurité ».

Les enquêtes sur le sujet se suivent et se ressemblent depuis près de vingt ans. Selon [la dernière](#) en date, effectuée en mars par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS), plus de 24 % des écoles, et 21,5 % des établissements du secondaire n'avaient, une semaine avant le début du confinement, pas de points d'eau en nombre suffisant pour satisfaire aux gestes-barrières.

¶ Lire aussi | [Jeux prohibés et désinfections régulières : une batterie de mesures strictes pour rouvrir les écoles](#)

Ces chiffres sont en accord avec ceux du [Cnesco](#), qui rappelait en 2017 que plus d'un chef d'établissement sur trois (36 %) considérait qu'il n'y avait pas assez de locaux sanitaires dans son

collège ou lycée. Six sur dix avaient déjà été interpellés pour des problèmes d’approvisionnement en produits hygiéniques. Une situation qui a des effets directs sur les élèves.

En 2007 et 2013, deux autres études de l’ONS avaient ainsi montré que beaucoup d’enfants, notamment des filles, « *se retiennent d’aller aux toilettes à l’école, en raison de l’état des sanitaires, du manque d’intimité, de l’usage intensif de ces lieux, du manque d’entretien...* », commente Jean-Marie Schléret, président de cet observatoire qui doit disparaître prochainement. Manque de propreté, pénurie de savon, verrous ou portes cassés, murs ou parois empêchant l’intimité, etc. : selon lui, malgré la prise de conscience et les efforts qui avait suivi la publication de ces premières études sur ce « *sujet tabou* », « *la situation est loin d’être réglée. La crise doit permettre d’avancer là-dessus* », espère-t-il.

Plan national de mise à niveau des sanitaires

Paroles de chefs d’établissement, le sujet de l’état des sanitaires revient de toute façon systématiquement au menu des discussions des conseils d’école ou conseils d’administration de collèges et lycées. Des instances auxquelles participent activement les parents d’élèves.

« *Avec les crises sanitaires, ce n’est plus seulement, comme on l’a vu par le passé, une “simple” question d’infection urinaire lorsque les enfants s’interdisent trop longtemps d’aller aux toilettes, mais c’est leur vie qui peut être en jeu. Les toilettes scolaires ne sont pas prises au sérieux en France. Quand essaiera-t-on d’en faire partout des lieux agréables pour nos jeunes ?* », s’interroge le coprésident de la FCPE, Rodrigo Arenas, qui rappelle que le sujet faisait partie des dossiers prioritaires de l’année 2020. La fédération, qui réclame un « *plan national de mise à niveau des sanitaires pendant l’été, sous l’autorité de l’Etat* », a prévu de communiquer à nouveau sur le sujet fin juin et dans sa campagne de rentrée de septembre.

En guise de réponse, le ministère explique que des « *ressources relatives à la conception, à l’aménagement et à l’équipement des établissements* » prenant en compte cette question doivent être prochainement produites. Et que les collectivités locales peuvent s’appuyer, si elles le souhaitent, sur le plan de soutien financier de l’Etat mis en place pendant la crise pour financer « *la rénovation des sanitaires dans les écoles* »...

Lire aussi | [A Marseille, le « plan Marshall » des écoles en mauvaise passe](#)

Une partie de la réponse se joue en effet du côté des mairies, départements et régions. Propriétaires de bâtiments parfois vieillissants, maîtres d’ouvrage des constructions nouvelles, ce sont aussi d’elles dont dépendent les agents d’entretien, en nombre insuffisants parfois. Interrogées, l’Assemblée des départements de France (ADF) et l’Association des maires de France (AMF) affirment toutes deux faire dorénavant des sanitaires scolaires un sujet central de leurs réflexions sur la construction des bâtiments.

A Paris, la région Ile-de-France avait déjà débloqué, fin 2019, une enveloppe de 40 millions d’euros pour la rénovation des sanitaires des lycées franciliens. Alors qu’à la Mairie de Paris, Patrick Bloche, adjoint en charge de l’éducation d’Anne Hidalgo, en pleine campagne pour renouveler son mandat, promet « *un grand plan de rénovation des sanitaires scolaires d’ici à 2026* ».

Responsabilisation et parole des élèves

Quid du rôle des élèves eux-mêmes dans le maintien en l’état des sanitaires ? La plupart des acteurs interrogés mettent en avant la nécessité de les responsabiliser, afin d’éviter les dégradations, en s’appuyant sur les débats sur les questions d’hygiène ouverts en classe depuis plus de deux mois par la force des choses. Une manière de faire entrer pleinement la question dans le projet pédagogique des établissements, en amont des plaintes des uns ou des autres.

« Collectivités, école, parents, mais aussi élèves ; tout le monde doit s'engager pour régler ce problème ancien, commente Patricia Colson, médecin scolaire et membre du syndicat Snamspen/SGEN-CFDT. *Puisque asséner des règles ne fonctionne pas toujours, il est temps d'inviter les élèves à participer à la réflexion pour que l'endroit devienne accueillant et qu'ils le respectent davantage.* » Le sujet fait peu à peu son chemin en France. En 2016, le ministère de l'éducation nationale avait diffusé un « guide d'accompagnement de projets éducatifs relatifs aux sanitaires ».

Une démarche encore timide par rapport à la Belgique, qui en est à la cinquième campagne de son appel à projets percutant intitulée « Ne tournons pas autour du pot ! », financé par la Fondation Roi Baudouin. Sophie Liebman, enseignante auteure d'un mémoire universitaire sur la place du corps à l'école, a participé à son lancement en 2015. *« Inviter les enfants à prendre la parole sur ce sujet, à participer à la conception ou à la rénovation dans ce lieu sur lequel il est vrai qu'ils déversent parfois leur rancœur envers l'école, c'est reconnaître qu'ils ont leur mot à dire sur la place de leur corps dans l'école, sujet encore tabou dans notre culture scolaire judéo-chrétienne »*, analyse-t-elle.

L'enseignante espère aussi qu'avec la crise sanitaire, les pratiques scolaires en Belgique comme en France évolueront enfin, *« en prenant vraiment en compte cette question du respect du corps des élèves et de leur bien-être à l'école, sans se concentrer uniquement sur les problématiques d'hygiène, de lavage des mains, etc. »*.

L'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement disparaît

Créé en 1995, l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) est une instance indépendante qui a réalisé de nombreuses études sur les conditions d'accessibilité, de sécurité et d'hygiène des établissements scolaires. Elle doit disparaître en ce mois de juin et voir ses prérogatives et personnels transférés au sein de la nouvelle cellule « bâti scolaire » du secrétariat général du ministère, créée récemment pour répondre aux problématiques d'amiante dans les écoles. *« Notre statut rendait nos enquêtes sur la sécurité et l'hygiène des bâtiments scolaires vraiment indépendantes »*, tacle Jean-Marie Schléret, ex-député UDF et président de l'ONS pendant 25 ans.

Interrogé sur cette suppression, le ministère se dit *« convaincu qu'il est nécessaire d'aller au-delà de l'observation et de la documentation des enjeux pour améliorer concrètement le traitement des enjeux de santé, de sécurité et d'hygiène dans les écoles et établissements scolaires »*.

Voir moins ^

Séverin Graveleau

Services